

Cahier n°28

Le chauffage domestique au bois

SOMMAIRE

- **Edito : "Vers un redéploiement du chauffage domestique au bois ?"**, par Serge Defaye > 18
- **Le changement de pratiques des ménages modifie le panorama du chauffage domestique au bois en France** > 19
- **Flamme Verte et NF Bois de chauffage : deux outils pour moderniser le parc d'appareils de chauffage et favoriser les bonnes pratiques** > 22
- **Chauffage au bois en maison individuelle : une compétition encore difficile** > 23
- **Le bois décheté à usage domestique dans l'Ouest bocager : un enjeu pour le développement local** > 25

Les Cahiers du bois-énergie, édités sous la responsabilité de Biomasse Normandie, sont publiés avec le soutien de l'Ademe (Direction des énergies renouvelables, des réseaux et des marchés énergétiques). Ce cahier a été préparé par Stéphane Cousin, Corinne Laizet et Dominique Plumail (Biomasse Normandie) et Serge Defaye (Debat), avec le concours de l'association Aile et de l'Ademe (centre d'Angers et délégations régionales Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes). Mise en page par la Rédaction du Bois International.

Édito

VERS UN REDÉPLOIEMENT DU CHAUFFAGE DOMESTIQUE AU BOIS ?

Au début des années 80, le marché des appareils de chauffage au bois avait littéralement explosé, pour dégringoler à partir de 1986 lorsque les prix du fioul et du gaz se sont effondrés. Les ventes se sont ensuite maintenues autour de 250 000 unités par an. Elles repartent à la hausse depuis 4 ou 5 ans, modérément mais régulièrement, sous le double effet de l'augmentation du prix des autres énergies et des incitations fiscales consenties pour l'achat d'un équipement (TVA à 5,5% d'abord, crédit d'impôt de 40% aujourd'hui).

Ce retour en grâce du chauffage domestique au bois ne bénéficie apparemment pas (ou pas encore) aux marchands de bois, en raison de l'abandon des appareils traditionnels (chaudières et cuisinières), à usage principal et assez peu performants, au profit de foyers fermés et de poêles plus efficaces et utilisés par une nouvelle génération d'usagers, surtout en appoint. Les consommations de bois auraient donc tendance à stagner ou même à régresser, le conditionnel étant de rigueur tant les statistiques disponibles sont parfois contradictoires et toujours très difficiles à interpréter. La mixité des modes d'usage (bois + électricité...) et le volume considérable de l'autoconsommation et du marché noir (ou gris) ne permettent pas d'appréhender correctement les contours de la population de consommateurs du bois de feu et surtout les évolutions à court et moyen termes.

Des tendances encore très minoritaires pourraient, si elles se confirment, modifier la donne à l'horizon d'une dizaine d'années (les ménages renouvelant leurs appareils de chauffage moins souvent que leur garde-robe). Les chaudières turbo-bois se développent à nouveau. Des agriculteurs s'équipent de chaudières automatiques au bois décheté, phénomène totalement nouveau en France. Le granulé qui avait pratiquement disparu (sauf en Franche-Comté et en Lozère) connaît un succès d'estime et refait une timide apparition (4% des ventes de poêles), mais l'offre peine à répondre à une demande émergente.

Dans les cinq prochaines années, il faudra vérifier si le crédit d'impôt (conjugué à la remontée du prix du fioul domestique) "booste" le marché du chauffage domestique au bois (et les ventes de bois de chauffage) ou bien si cette mesure fiscalement coûteuse n'aura été finalement qu'un effet d'aubaine : les "accros" du bois de feu étant surtout des convaincus alors que les autres (tous les autres) demeureraient réfractaires aux combustibles solides, même "fluidifiés". L'arbitre reste évidemment le baril de pétrole : à plus de 60 \$, la contrainte attachée au bois de feu n'est plus forcément perçue de la même façon par l'usager !

Serge Defaye
Debat